



Assemblée générale GIP Territoires Numériques BFC

Lundi 2 novembre

Dijon, salle des assemblées du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté
et retransmission vidéo

Support de présentation de l'Assemblée Générale en téléchargement ici :

<https://cumulus.ternum-bfc.fr/index.php/s/gjmM94eTXb8byTJ>

Ordre du jour :

- I. VERIFICATION DU QUORUM, DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE
- II. MODIFICATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE
- III. ACTUALITES DU GIP
 - a. TerNum 2030
 - Installation des Commissions Numériques Locales (ComNum d'automne)
 - Nouvelle gouvernance
 - b. Éléments de contexte
 - Effets du confinement sur les usages numériques
 - Réseaux mobiles et fixes
 - c. Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle
 - Présentation du projet
- IV. POINTS STATUTAIRES
 - a. Rapport d'activité 2019
 - b. Examen des comptes annuels 2019
 - Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes et de son rapport spécial
 - Approbation des comptes annuels 2019
- V. QUESTIONS DIVERSES

I. VERIFICATION DU QUORUM, DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

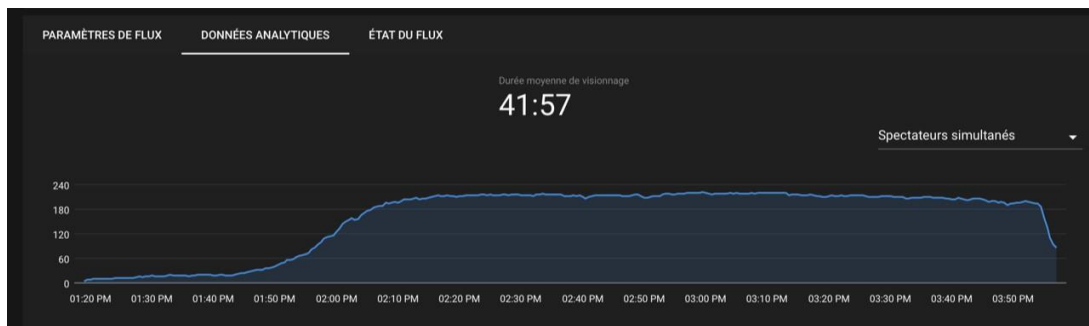
Patrick Molinoz souhaite la bienvenue à toutes et tous et salue la présence des membres fondateurs, dont M. Yves Vecten du Département de l'Yonne et M. Pierre Adami représentant le SGAR, des nouveaux administrateurs, des présidents de ComNum, des délégués au GIP qui nous font l'honneur de leur présence en dépit des circonstances.

Il indique que le choix de maintenir la tenue de l'assemblée générale malgré la crise sanitaire actuelle a conduit le GIP à opter pour un format mixte d'organisation avec :

- la tenue de la réunion dans la salle des assemblées du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté à Dijon, dans le strict respect des mesures de distanciation, en présence de 33 élus (administrateurs, présidents de ComNum, délégués auprès du GIP) ;
- la retransmission intégrale de la séance en direct (sur la chaîne Youtube du GIP) avec la possibilité de poser des questions par écrit au fil de l'eau (via courriel ou sms).

1 757 membres ont été convoqués à cette assemblée générale. Le quorum, fixé à 1/10ème s'élève donc à 176 voix.

- Quorum à l'ouverture de séance : 183 présents ou représentés
- Nombre de participants en ligne via Youtube : 220 personnes connectées de façon régulière (660 personnes connectées au total).



Gilles Delamarche est désigné secrétaire de séance.

II. MODIFICATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE

L'assemblée générale des adhérents du Groupement examine le projet de modification de la « convention constitutive » qui prévoit la possibilité de réunir l'Assemblée générale ou le Conseil d'Administration et d'Orientation Stratégique (CAOS), pour tout ou partie sous forme dématérialisée :

Modification de l'article 13-A :

« I. - L'assemblée générale peut se tenir en tout ou partie sous forme dématérialisée.

Les convocations à la première réunion de l'assemblée générale à distance, précisant les modalités techniques de celles-ci, sont transmises par le président par tout moyen. Le président rend compte des diligences effectuées par ses soins lors de cette première réunion.

II. - Les votes ne peuvent avoir lieu qu'au scrutin public. En cas d'adoption d'une demande de vote secret, le président reporte ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure. Cette séance ne peut se tenir par voie dématérialisée.

Le scrutin public peut être organisé soit par appel nominal, soit par scrutin électronique, dans des conditions garantissant sa sincérité.

En cas de partage, la voix du président est prépondérante. Le président proclame le résultat du vote, qui est reproduit au procès-verbal avec le nom des votants.

III. - A chaque réunion de l'organe délibérant à distance, il en est fait mention sur la convocation. Le quorum est apprécié en fonction de la présence des membres dans le lieu de réunion mais également de ceux assistant de manière dématérialisée. »

Modification de l'article 13-C :

« Lorsque l'Assemblée Générale se déroule en tout ou partie de manière dématérialisée, le quorum est apprécié en fonction des membres présents physiquement et de ceux assistant de manière dématérialisée. »

Modification de l'article 14-D :

« Le Président peut décider que la réunion du CAOS se tienne en tout ou partie sous forme dématérialisée. Les convocations à la première réunion du CAOS à distance, précisant les modalités techniques de celles-ci, sont transmises par le Président par tout moyen. Le Président rend compte des diligences effectuées par ses soins lors de cette première réunion. Le quorum est apprécié en fonction des membres présents physiquement et de ceux assistant de manière dématérialisée. »

Le projet de modification de la convention constitutive reprenant ces dispositions est voté, selon les règles de convention constitutive applicables au moment du vote, à l'unanimité par les adhérents présents et représentés. Patrick Molinoz remercie les votants.

0 abstention, 0 contre.

Les modifications de la convention constitutive sont adoptées à l'unanimité.

III. ACTUALITES DU GIP

L'assemblée générale annuelle est l'occasion, au-delà des obligations réglementaires, de faire le point sur l'activité du groupement et singulièrement sur les sujets qui en ont fait l'actualité des derniers mois. Le Président précise que cette présentation est d'autant plus importante cette année du fait que l'année 2020 est l'année 1 du projet TerNum 2030, qu'elle est l'année du renouvellement électoral des communes, EPCI et syndicats et que la Covid19 en a bouleversé largement le cours.

a. TerNum 2030 : installation des Commissions Numériques Locales (ComNum d'automne), réorganisation de l'équipe et nouvelle gouvernance

a.1 Les Commissions Numériques Locales : première saison d'automne

Du 7 septembre au 16 octobre, 40 ComNum ont été installées sur tout le territoire. Les ComNum sont des instances de gouvernance et de consultation pour les adhérents. Leurs trois objectifs généraux sont :

- Donner la parole aux adhérents pour qu'ils fassent remonter leurs attentes et difficultés vis-à-vis du Gip,
- Permettre aux équipes du Gip de fournir en direct les informations et explications sur les dernières évolutions réglementaires ou techniques en matière numérique et présenter le cas échéant des services développés pour les adhérents,
- Donner aux adhérents la possibilité de donner leur avis au Conseil d'Administration du Gip via des votes formels.

Au total,

- ⇒ **40 ComNum** ont été installées,
- ⇒ **800 participants**,
- ⇒ **90% de ces ComNum ont été instituées à l'échelle d'un ou de deux EPCI**. Patrick Molinoz précise que si les moyens humains du GIP l'avaient permis, les ComNum auraient été constituées à l'échelle d'un seul EPCI. **33 présidents de ComNum** ont été désignés.
- ⇒ **370 questions** ont été posées lors des séances,
- ⇒ **300 demandes d'information et d'accompagnement** sur les services ont été enregistrés
- ⇒ **80 rendez-vous** ont été sollicités auprès des ambassadrices,

Les ComNum ont ainsi, dès leur installation, prouvé leur utilité pour améliorer le dialogique avec les membres du Gip.

Le règlement intérieur des ComNum, précise Patrick Molinoz, a été adopté à l'unanimité lors de chaque commission et sera proposé au prochain CAOS.

En tant qu'outil de la gouvernance, les participants aux ComNum ont été sondés par l'équipe du GIP sur deux thématiques : les territoires intelligents et le site web de la commune.

Concernant la démarche de **territoires intelligents**, les participants ont priorisé les 3 axes de développement proposés par le GIP comme suit :

- en premier lieu, des services pour mieux communiquer avec les habitants (26 ComNum),
- puis l'accompagnement pour mieux exploiter les données publiques du territoire (9 ComNum),
- et enfin le développement d'outils pour faciliter le travail en mairie et disposer d'un espace de stockage « cloud » sécurisé (5 ComNum).

Concernant les **sites web** :

- 21 ComNum se sont dites favorables au développement de la traduction automatique du site web de la commune
- 13 ComNum ne jugent pas cette fonctionnalité comme étant indispensable).

Le Conseil d'administration évaluera le coût du développement de l'interface correspondante et en fonction du niveau de prix pourra envisager de le proposer à l'ensemble des adhérents.

Les positions des ComNum seront soumises au vote du conseil d'administration.

a.2 La réorganisation de l'équipe du GIP en trois pôles pour mieux servir les adhérents

Le Président présente l'organisation opérationnelle du GIP qui repose désormais sur 3 pôles :

- Un pôle « Gouvernance, relation adhérents et communication » placé sous la responsabilité du Directeur, Gilles Delamarche
- Un pôle « Développement, maintenance et exploitation des services », placé sous la responsabilité de la Directrice-adjointe : Juliette Kurtzmann)
- Un pôle « Conseil AMO, nouveaux services et inclusion numérique » pour lequel le recrutement d'un nouveau responsable est en cours

Le dispositif IDÉO BFC piloté par Maud Bessaguet est organisé de manière transversale aux 3 pôles et la gestion administrative est rattachée au directeur.

La mise en place de cette nouvelle organisation a été suivie d'une **amélioration significative de la qualité de notre service de support téléphonique** (l'assistance téléphonique étant de plus en plus sollicitée). Sous le pilotage de Juliette Kurtzmann la création d'un deuxième niveau d'assistance technique en relai de la centrale d'appels a permis **d'accélérer le temps de traitement des demandes des adhérents** : 67% des demandes étaient traitées en moyenne en une semaine alors qu'aujourd'hui 72% des demandes sont traitées dans la journée.

Ce processus optimisé donne aujourd'hui aux ambassadrices plus de disponibilité pour former les adhérents, accueillir les nouveaux adhérents, organiser les ComNum etc.

Question : André Nevers, Maire de Prissé, 71. Il demande s'il serait possible de disposer d'un outil en ligne permettant de suivre les phases de traitement et de résolution des incidents.

Réponse : pas à ce stade mais une étude sera conduite, en ce sens, par les équipes du GIP.

Mise en place des formations à distance : soucieux de garantir la meilleure continuité de service les équipes du GIP se sont mobilisées dès le début de la crise sanitaire pour repenser l'offre de formation et proposer des thématiques adaptées en ligne. Au vue de la prolongation de la crise sanitaire mais aussi de l'évolution des pratiques ce type de formations en distanciel sera amené à se développer et à compléter les formations en présentiel.

Depuis le début de l'année 2020, de nombreux outils et services ont été mis en œuvre et sont d'ores et déjà disponibles :

- **Cmonsites, le nouveau générateur de sites web.** Depuis le 15 septembre 2020 et jusqu'au 15 septembre 2021, les communes adhérentes qui ont un site web (environ 600), conçu avec l'ancien générateur, peuvent bénéficier d'un accompagnement (formation, assistance, tutoriels en ligne) pour utiliser désormais le nouveau générateur CmonSite. Pour les communes de moins de 500 habitants ne disposant pas de site web, le coût de ce service est de 200€/an. Patrick Molinoz précise qu'il s'agit d'un coût symbolique quand on considère qu'il couvre à la fois les formations, l'hébergement et la maintenance de l'outil.
- **Le nouveau portail de la donnée et de la connaissance IDÉO BFC** : porte d'entrée unique pour explorer les données produites en région Bourgogne-Franche-Comté et partager la connaissance. Le portail IDÉO a été inauguré en avril 2020.

Patrick Molinoz souligne que le sujet de la donnée est très vaste, souvent difficile à appréhender et qu'il est indispensable de le démocratiser, de la valoriser et de le simplifier.

⇒ Les 1-2-3 décembre 2020, des ateliers virtuels auront lieu pour permettre aux utilisateurs, à partir de cas concrets, de constater la simplicité d'accès aux données et connaissances disponibles sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

- **L'archivage électronique intermédiaire et définitif.** Le GIP propose un outil d'archivage électronique (Asal@e). Après une 1^{ère} phase d'étude ayant permis aux archivistes et les DSI de s'accorder sur la répartition des rôles dans le processus d'archivage électronique, le GIP accompagne désormais les collectivités disposant d'un service d'archives à la mise en production de l'outil pour leur compte.
- **Les actions de communication :** la charte graphique et les outils de communication avec les adhérents ou prospect ont été actualisés. La qualité des campagnes d'information, des outils et supports pour les ambassadrices, de la communication à travers les médias et les réseaux sociaux comme les opérations événementielles contribuent à faire connaître et reconnaître le GIP.

Question : Antoine-Audoine Maggias, Maire de Montigny-sur-Canne, membre de Nièvre Numérique, et président de la ComNum « Morvan sommet et Grands lacs » : les sites internet des petites communes font l'objet de débats lors des conseils communautaires et il apparaît que les outils web sont souvent obsolètes. Il indique qu'il a découvert l'offre Cmonsites proposée par le GIP avec ses dispositifs d'accompagnement, lors de la réunion de la ComNum à laquelle il a assisté.

Il souhaite que la communication sur cette offre soit renforcée à l'échelle des communes du Département et souligne que cela peut avoir du sens qu'il y ait une forme d'homogénéité au niveau des sites des communes de la région.

Réponse : Patrick Molinoz remercie M. Maggias de son intervention et confirme le besoin d'une communication accrue sur cette thématique. Il indique également que l'accompagnement de proximité est effectivement à renforcer. C'est une priorité pour l'équipe du GIP, un travail important qui est en œuvre, assuré par toute l'équipe. L'organisation des formations s'est adaptée au contexte COVID-19 en transformant toutes les formations en formats à distance (visio-conférences et webinaires) et les outils pédagogiques en ligne sont également renforcés.

- **Les partenariats stratégiques avec l'Ile de France et la Bretagne :** Le GIP TerNum BFC a signé une **convention avec le GIP Maximilien** (Ile-de-France) pour formaliser un partenariat stratégique et opérationnel. Les objectifs de ce partenariat sont :
 - La mutualisation des coûts de développement des applications,
 - La négociation groupée avec les industriels/prestataires de services,
 - Le partage d'expertise et d'ingénierie selon les domaines de spécialisation respectifs.

Afin de répondre à l'objectif stratégique d'une meilleure reconnaissance nationale des travaux conduits par les organismes comme le GIP, il est souhaitable d'élargir ce premier partenariat à d'autres acteurs régionaux. Patrick MOLINOZ indique que c'est dans ce cadre qu'il a rencontré récemment le Président de la Région Bretagne, Loïc CHESNAIS-GIRARD, qui est également Président du **syndicat mixte Mégalis**. Le partenariat pourra être signé au printemps 2021.

La nouvelle gouvernance : être au plus proche des adhérents

Patrick MOLINOZ souligne que la nouvelle gouvernance repose sur deux priorités majeures, plus de démocratie et plus de pouvoir donné aux communes, qui s'incarnent dans :

- La **création d'un lien formel et régulier avec les adhérents** via les ComNum,

- **L'accroissement significatif du poids des communes et EPCI** au conseil d'administration du GIP où elles détiennent désormais 66% des sièges.

b. COVID-19 : effets du confinement et de la gestion de la crise sur l'utilisation du numérique.

Patrick Molinoz a rappelé que la crise sanitaire COVID-19 a été l'occasion de mettre en lumière l'importance des usages numériques :

- Télémedecine : + 2 500% d'actes de téléconsultation entre février et mars 2020 (de 40.000 à 1 million la seule semaine du 30 mars 2020) (CNAM)
- Télétravail : explosion des appels vidéo (x2 pour WhatsApp et Messenger pendant le confinement (L'ADN) ; explosion de l'utilisation professionnelle et privée des outils de visio-conférence.
- Visioconférence, réseaux sociaux, services en ligne : + de 200 millions d'utilisateurs pour Zoom (L'ADN).
- E-enseignement : pic de fréquentation des plateformes d'enseignement à distance des universités. 80.000 connexions/jour (Université de Lorraine)

Les impacts de la crise sanitaire ont été également ressentis **concernant les usages des outils proposés par le GIP** :

- Marchés publics : baisse de 63 % des contrats notifiés et de 31 % des consultations publiées pendant le confinement (écarts en mars-juin 2019 et mars-juin 2020).
- Dématérialisation : une continuité d'activité (des chiffres équivalents à 2019) avec 7 800 transactions d'actes transmises à la Préfecture et 10 850 transactions comptables transmises à la Trésorerie en moyenne par mois.
- Assistance : augmentation de 26 % des appels au support téléphonique au début du confinement avec notamment l'organisation du télétravail des agents.

Question : Amandine Monard, Vice-Présidente du Pays d'Alesia et de la Seine, demande des précisions sur le type d'accompagnement que le GIP peut proposer en période de confinement et de télétravail.

Réponse : Gilles Delamarche précise l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par l'équipe TerNum :

1 - Une boîte à outils Covid19 avec des fiches pratiques (Télétravail : les bons réflexes et l'étude sur les outils de communication et de travail collaboratif, guide pratique sur les outils de visio conférence pour la retransmission des séances des conseils municipaux, veille réglementaire sur les recommandations gouvernementales, ...) dans la rubrique « actualités » du portail www.ternum-bfc.fr

2 - L'accompagnement par nos ambassadrices par une prise en main à distance via TeamViewer sur les postes informatiques utilisés par nos adhérents lors de l'utilisation des différents services liés à la dématérialisation (salle des marchés, actes juridiques, flux comptables...)

3 - Des dispositifs de formation à distance ou webinaires (Cybersécurité, RGPD, Site Web Cmonsites, Outils collaboratifs...) et des guides pratiques de formation disponibles en ligne avec des captures d'écran et guidant « pas à pas » l'utilisateur sur l'ensemble des services de la plateforme Territoires Numériques.

Etat des lieux du déploiement des réseaux en Bourgogne-Franche-Comté :

Patrick Molinoz rappelle, en introduction, que ni la Région BFC, ni le GIP ne sont en charge du déploiement de la fibre optique. Celle-ci est déployée dans les zones urbaines dites zones AMII (Besançon, Dijon, Beaune, Auxerre, Chalon, Macon...) par les opérateurs privés et sur le reste du territoire par les Départements (zones RIP). Certains départements ont opté pour le dispositif AMEL afin de faire finaliser l'équipement des zones rurales par les opérateurs privés.

- ⇒ Concernant les déploiements du réseau fibre : le déploiement en zone AMII est globalement satisfaisant mais les secteurs les moins denses des zones AMII tardent à être équipées. Dans les zones RIP les retards sont importants sauf dans le Doubs. Néanmoins l'objectif d'amener la fibre à la maison (FTTH) partout n'est pas remis en cause et le nombre de prises commercialisées va augmenter rapidement dans les prochains mois.
- ⇒ Concernant le réseau mobile : la Région souhaite mesurer la réalité de la qualité de réception téléphonique sur tout son territoire. Pour ce faire elle conduit deux campagnes de mesure :
 - Une campagne dite « professionnelle » au moyen de mallettes dédiées qui d'une part circulent sur l'ensemble du réseau routier départemental et national et d'autre part seront prêtées aux EPCI volontaires.
 - Une campagne de mesures « grand public » participative grâce à une application gratuite que chaque habitant peut télécharger afin de faire des tests dans toutes les situations possibles (intérieur, extérieur, en mouvement, dans des zones naturelles etc.).

L'objectif est de faire remonter aux opérateurs des mesures objectives et incontestables afin de les inciter à mieux prendre en considération la réalité de la performance mobile sur le terrain. Patrick Molinoz indique que TADUREZO est un outil « d'amicale pression » et d'aide à la décision.

Pierre Adami, représentant du SGAR précise que cette application est innovante car elle permet de mesurer la qualité du réseau à la fois en milieu extérieur mais aussi à l'intérieur des bâtiments.

c. Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARN-IA) : présentation du projet

Patrick Molinoz indique que le défi des dix années à venir n'est plus celui des réseaux, mais bien celui des usages.

Cet objectif est au cœur de la Politique publique régionale des usages numériques (adoptée lors de la session du 9 octobre) qui a notamment acté le projet de création d'une Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (ARN-IA). Son objectif est de pouvoir disposer d'un pôle d'expertise numérique de très haut niveau capable d'accompagner les décideurs publics régionaux sur les choix stratégiques d'innovation digitale et leur mise en œuvre.

Ce pôle d'expertise aura également pour objectif de peser sur les choix nationaux dans plusieurs domaines parmi lesquels figurent **les Territoires Intelligents Durables (TID), la stratégie et la gouvernance de la donnée, le numérique et le développement durable, l'inclusion numérique**. Le développement de la future agence repose sur 3 axes :

1. **Les outils et services numériques** pour les acteurs publics : c'est la mission du GIP et du plan TerNum2030.
2. **La plateforme régionale d'inclusion numérique** : c'est également celle du GIP qui pilote depuis 2019 la Mission Régionale pour la Médiation Numérique (MedNum BFC).
3. **La transformation numérique de l'économie** par des actions à destination des acteurs économiques (sensibilisation, information...) ; la structuration d'un pôle d'excellence IA ; l'animation/fédération des pôles de ressources locaux existants (Numérica, Nicéphore, Inkub etc.).

Patrick Molinoz souligne que dans le cadre de ce projet, **l'objectif recherché n'est pas de créer une entité nouvelle mais plutôt de faire évoluer le GIP dans ses statuts, sa gouvernance et ses moyens pour qu'il devienne l'Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle**.

Il précise que l'objectif, ambitieux et raisonnable, serait de structurer l'agence au premier semestre 2021 pour un démarrage effectif au 1^{er} janvier 2022 au plus tard. Les prochaines étapes de ce projet consisteront à approfondir la définition des missions de l'agence ainsi qu'à mener une étude juridique et financière pour valider que la structure juridique GIP peut devenir l'agence ARN-IA.

S'agissant des moyens financiers, il fait mention à titre de comparaison des montants annuels d'aides financières apportés par la Région BFC aux différentes agences régionales (CRT, Agence économique...) de l'ordre de 5 M€.

Question : Jean Marie Virely, Maire d'Epoisses demande si les petites communes seront concertées pendant la création de cette agence ?

Réponse : Patrick Molinoz répond par l'affirmative même si cela ne fera pas l'objet d'un référendum. Elles pourront s'exprimer via les ComNum dès ce printemps, l'évolution du GIP vers l'ARN-IA sera l'un des sujets prioritaires.

IV. ELEMENTS STATUTAIRES

a. Rapport d'activité 2019

Le rapport d'activité 2019 a été adressé à l'ensemble des adhérents du GIP Territoires Numériques BFC.

Gilles Delamarche revient sur les quatre actions clés réalisées par le GIP en 2019 :

1/ Mise en œuvre de la **migration de la plateforme e-bourgogne** vers la plateforme Territoires Numériques BFC et mutualisation avec IDéO BFC qui devient le Portail de la donnée et de la connaissance. Cette opération technique de grande ampleur a largement mobilisé les équipes du GIP et les cinq prestataires de services qui ont procédé à la migration de l'ensemble des comptes et données de nos 1750 adhérents vers la nouvelle infrastructure.

2/ Développement du nouvel outil **CmaCarte** et de sa première brique DECI (Défense Extérieure contre l'Incendie) :

Avec l'aide des SDIS, ce nouvel outil permet, notamment pour les petites collectivités, de générer l'arrêté de défense extérieure contre l'incendie (DECI) qui a pour objet à travers des fonds de carte géographique d'indiquer les points d'eau de la commune et ainsi s'assurer de la sécurisation des bâtiments recevant du public.

3/ Lancement de la **mission régionale MedNum BFC** pour la médiation et l'inclusion numérique (projet financé par la Banque des territoires) :

Le GIP a remporté un appel à projets national qui vise à accélérer l'émergence d'acteurs territoriaux structurants au service de l'Inclusion et de la Médiation Numérique, conditions indispensables aux développements des usages par les publics éloignés du numérique. Deux collaborateurs ont été recrutés à cette occasion et sont en charge de l'animation et du développement de cette nouvelle mission du GIP.

4/ Déploiement de **Docs**, espace documentaire en ligne pour l'utilisation des outils de la plateforme :

Cet espace documentaire ouvert et gratuit accueille les fiches pédagogiques illustrées, les guides pratiques « pas-à-pas » et tutoriels vidéos pour l'utilisation des outils mis à disposition des adhérents. Ces supports sont régulièrement mis à jour par l'équipe du GIP ou à la demande des adhérents.

b. Examen des comptes annuels 2019 - lecture du rapport général du Commissaire aux comptes et de son rapport spécial – approbation des comptes annuels 2019

Les comptes annuels 2019 et le rapport détaillé « *Commentaires sur les comptes* » ont été adressés à l'ensemble des adhérents du GIP Territoires Numériques BFC.

Il est précisé que les comptes annuels ont été présentés aux administrateurs du CAOS, réunis en séance le 3 septembre dernier, et ont recueilli un avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

BILAN GIP Territoires Numériques BFC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan actif (données en K€)	Brut	Amort & prov	Net 2019	Net 2018	Bilan passif (données en K€)	2019	2018
Immobilisations					Fonds "associatifs" et réserves		
Immobilisations incorporelles	1 921	84	1 838	4	Fonds propres		
Immobilisations corporelles	172	146	26	18	Résultat de l'exercice		
Immobilisations financières	8		8	8	Autres fonds associatifs		
					Subventions d'investissement	242	100
Total immobilisations	2 101	230	1 872	30	Total fonds "associatifs" & réserves	242	100
					Provisions pour risques et charges	19	17
					Fonds Dédiés	1 623	1 438
Actif circulant					Dettes		
Créances adhérents et comptes rattachés	32	5	27	148	Emprunts et dettes assimilées	0	0
Autres créances	639		639	258	Fournisseurs et comptes rattachés	1 218	545
Disponibilités	1 295		1 295	2 086	Autres	286	263
Charges constatées d'avance	51		51	54	Produits constatés d'avance (subventions projets)	496	213
Total actif circulant	2 017	5	2 012	2 546	Total dettes	2 001	1 021
Total général	4 119	234	3 884	2 576	Total général	3 884	2 576



COMPTE DE RESULTAT GIP Territoires Numérique BFC

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019



Charges en K€	2019	2018	Produits en K€	2019	2018
Charges d'exploitation			Produits d'exploitation		
Achats	2 650	2 827	Prestations de services	4 150	3 936
Services extérieurs	148	167	- Cotisations Membres fondateurs	1 860	1 740
Autres services extérieurs	330	418	- Cotisations communes - 3500 hab Côte d'Or	213	206
Impôts, taxes et versements assimilés	111	105	- Cotisations communes - 3500 hab Nièvre	105	100
Salaires et traitements	847	806	- Cotisations communes - 3500 hab Saône-et-Loire	258	245
Charges sociales sur salaires	316	339	- Cotisations communes - 3500 hab Yonne	180	176
			- Cotisations communes de 3501 à 20 000 hab	334	324
			- Cotisations communes de plus de 20 000 hab	120	120
			- Cotisations groupement de collectivités	597	586
			- Cotisations syndicats intercommunaux	133	122
			- Cotisations activité d'enseignement et de recherche	19	18
			- Cotisations activité médicale	55	60
			- Cotisations activités sanitaires et sociales ; protection	81	78
			- Cotisations organismes divers	159	157
			- Cotisations communes - 3500 hab Jura	31	4
			- Cotisations communes - 3500 hab Haute Saône	6	0
			Formations CNFPT	0	0
			Autres produits d'exploitation		
Autres charges	3	29	Subventions d'exploitation	514	374
Dotations aux amortissem. et provisions	90	27	Autres produits	5	0
			Reprise de provis. / Transfert de charges	20	23
Total des charges d'exploitation	4 495	4 717	Total des produits d'exploitation	4 688	4 332
Charges financières			Produits financiers	3	6
Dotations aux amortissements et provisions			Reprise de provis. / Transfert de charges		
Intérêts et charges assimilées			Intérêts et produits assimilés	3	6
Charges exceptionnelles	11	69	Produits exceptionnels		5
Sur opérations de gestion	11	69	Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital			Sur opérations en capital		5
Dotations aux amortissements et provisions			Reprise sur provisions et transferts de charges		
Variation du fonds dédié sur l'exercice : dotation / reprise	185	-443			
TOTAL DES CHARGES	4 691	4 343	TOTAL DES PRODUITS	4 691	4 343

Sont effectuées et commentées en séance, les présentations suivantes :

- Un comparatif entre le Compte de résultat 2018 et le Compte de résultat 2019, par Laurent Prost, Expert-Comptable chez Grant Thornton,
- Un comparatif entre le Budget 2019 adopté et les réalisations 2019 (produits et charges), par Gilles Delamarche.

Elles font ressortir les éléments suivants :

- Un résultat d'exploitation 2019 de + 193 K€ ;
- Un résultat sur les produits financiers de + 3 K€ (produits financiers sur placement de trésorerie) ;
- Un résultat sur les produits exceptionnels de - 11 K€ (rappel Urssaf).

Le résultat d'activité 2019 présente au final un excédent de + 185 K€ venant augmenter le fond dédié mis en œuvre à cet effet. En conséquence, c'est un résultat nul qui est dégagé pour l'exercice 2019.

Le fond dédié 2019, par rapport au fond dédié 2018 est augmenté de 184 880 € et est arrêté, à l'issue de la clôture des comptes annuels à 1 623 174 €.

Madame la Commissaire du gouvernement adresse ses félicitations à l'équipe du GIP pour la bonne gestion budgétaire du groupement et pour les résultats dégagés par le CR 2019. Elle n'a pas de remarques supplémentaires sur les présentations effectuées en séance.

Le nouveau Commissaire aux comptes, Monsieur Samuel Brunneval du Cabinet KPMG fait lecture du rapport général et de son rapport spécial, et indique qu'il n'a aucune observation particulière à formuler sur la régularité et la sincérité des comptes annuels 2019 et des éléments s'y rapportant.

Aucune question n'est formulée par les adhérents réunis en séance ou suivant la diffusion audiovisuelle de l'AG.

**0 abstention, 0 contre.
Les comptes annuels 2019 sont adoptés à l'unanimité.**

V. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est formulée par les adhérents réunis en séance ou suivant la diffusion audiovisuelle de l'AG.

Patrick Molinoz annonce que la prochaine assemblée générale sera à l'automne 2021, entre temps auront lieu les ComNum au printemps et le travail sur la création de l'Agence Régionale du Numérique et de l'Intelligence Artificielle.

Il remercie les membres de l'assemblée pour leur présence, les participants à distance pour leur attention et question ainsi que l'équipe du GIP qui travaille au quotidien pour ses adhérents.

Lors de ses remerciements, il adresse une mention spéciale à Juliette Kurtzmann, nouvelle directrice adjointe qui a fait les preuves d'un travail remarquable, et à Isabelle Provaux, Chargée de mission appui à l'activité de la relation adhérents et gouvernance et responsable communication, ayant pris ses fonctions cette année.

La séance est levée à 16h10.

Après approbation par le Président du GIP et par le Secrétaire de séance, ce procès-verbal est transmis au Commissaire du Gouvernement et au Contrôleur budgétaire régional.

Le Secrétaire de Séance



Gilles DELAMARCHE
Directeur du GIP
Territoires Numériques BFC

Le Président du GIP



Patrick MOLINOZ
Territoires Numériques BFC